

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur Th. WAUTERS

Direction des Monuments et des Sites - B.D.U.

C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1

B - 1035 BRUXELLES

V/Réf. : PB 2043-0545/04/2013-391PR

N/Réf. : AA/AH/BXL2.1521.594

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur

Concerne : BRUXELLES. Rue des Eperonniers, 53. Restauration de la façade à front de rue. Avis de la CRMS sur le rapport de suivi de chantier.

Dossier traité par P. Bernard D.M.S.

En réponse à votre demande du 28/09/2016, nous vous communiquons l'avis **favorable** rendu par notre Assemblée en sa séance du 19/10/2016.

La CRMS souscrit à la nouvelle option de restauration de la façade concernée, qui consiste à reconstituer la façade dans son état d'origine de la fin du XVIIe siècle par l'application d'enduits à la chaux à effet 'fausses briques' et 'fausses pierres'. Ce choix est fondé sur le résultat scientifique de sondages archéologiques très complets. La Commission propose de poursuivre les travaux selon la méthodologie proposée par la DMS dans son rapport joint à la demande.

Le contexte

Le dossier concerne la restauration de la façade à rue de la maison située 53, rue des Eperonniers, qui appartient à l'ensemble classé formé par les immeubles sis rue des Eperonniers 43, 45, 47, 49-51, 53, 55, 57, 59 et le long de l'ancienne impasse du Duc de Savoie, 61, 63, 65, 67,69,71-73 à Bruxelles (arrêté du 20/09/2001). Le classement du n° 53 vise les façades, la cave, les structures portantes, la cage d'escalier, la toiture et la charpente.

La maison, millésimé 1697, conserve une façade à pignon typique de la reconstruction de Bruxelles. La porte d'entrée est plus récente, comme le montre son encadrement en style Louis XV (1740-1780 à Bruxelles). La vitrine à gauche est moderne (1955). En 1921, l'enduit de façade a été rénové mais il s'est progressivement dégradé. L'état de décrépitude avancée de la façade (et particulièrement des enduits) ont motivé la récente demande de restauration.

Le chantier de restauration de la façade s'est ouvert début septembre. Les travaux étaient autorisés par permis unique du 16/09/2014, selon la procédure de minime importance. Ce permis prévoyait de réparer ou de remplacer l'enduit existant (en fonction de l'état à déterminer après pose de l'échafaudage) et de restaurer les châssis, puis de remettre le tout en peinture. Or, d'intéressantes découvertes réalisées dans le cadre du suivi archéologique de cette restauration permettent d'envisager le retour au traitement d'origine de la façade des étages. Cette nouvelle option fait l'objet de la présente demande.

Des travaux de dérochage de l'enduit de façade fort peu adhérent ont été réalisés et les traces d'enduit d'origine, sous-jacent, ont été mises à jour par l'entrepreneur afin que la cellule archéologie de la DMS puisse les étudier. Les données ainsi enregistrées se sont avérées complètes et cohérentes et permettent, sur une base scientifique, de restituer la façade dans son aspect d'origine.

Les différents restes de finitions (retrouvés sur la quasi-totalité des éléments de façade) prouvent que la façade était couverte d'un enduit pelliculaire peint, de tons différents pour les parties en retrait et pour les parties en saillie. Toutes les parties en retrait étaient peintes en imitation de briques très régulières (teinte couleur 'brique'). Cette finition consistait en un rejointoiement à joints beurrés des briques, dans lesquels un faux-joint parfaitement droit et très fin était incisé. Les bandeaux en saillie, certains en briques et certains en pierre, ainsi que les moulurations (ici d'une part des moulures en pierre, et d'autre part des moulures tirées à la chaux sur des rangs de briques en saillie), étaient tous finis en imitation de fausse pierre blanche. Ces deux rendus étaient contemporains l'un de l'autre.

La finition visait très probablement à donner l'illusion que la façade possédait une ossature de pierres parfaitement appareillées, avec remplissages de briques de tout premier choix, alors qu'en réalité la maçonnerie est très ordinaire et constituée essentiellement de briques irrégulières et disparates, grossièrement appareillées, ce qui s'explique e.a. par la nécessité de reconstruction rapide des maisons au lendemain du bombardement de Bruxelles en 1695. La mise en enduit puis en peinture des matériaux de façade s'explique donc tant pour des raisons techniques (protection des matériaux de qualité trop mauvaise pour résister aux intempéries) qu'esthétiques. Le traitement avait en effet une fonction sociale de démonstration de richesse.

Avis CRMS

La CRMS approuve la restitution de la façade dans son état de la fin du XVIIe siècle puisque cette finition traduit la situation socio-économique et culturelle de Bruxelles de l'époque et qu'elle se fonde sur des recherches scientifiques complètes et probantes. La DMS devra assurer le suivi des travaux. Ils seront effectués selon la méthodologie proposée par celle-ci, à savoir :

- travail réalisé à la chaux après consolidation des maçonneries à l'eau de chaux
- reconstitution à la chaux des profils des bandeaux, des moulures et de certaines parties du parement de briques
- pose d'un enduit pelliculaire, dont la teinte et le traitement définitifs seront soumis à l'approbation de la DMS en cours de chantier
- reconstitution des chiffres du millésime, aujourd'hui buchés, à la chaux également,

Dans l'allège axiale, entre les deux parties du millésime, une cavité profonde d'une demi-brique a été retrouvée. Il s'agit probablement d'une trace d'un élément de décor apparent. Etant posé entre les chiffres du millésime, il participe à la composition de la façade et sa disparition donnerait une sensation de décor incomplet. Une pierre bouchardée en légère saillie pourrait être prévue à cet endroit, en attente d'une éventuelle taille. Cette intervention sera également soumise à l'approbation de la DMS.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A.AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copie à : - B.D.U. - D.M.S. : M. P. Bernard